

Le forum syndical international des transitions écologiques et sociales vient de se tenir, avec la participation de 9000 personnes issues de 130 organisations différentes de plus de 50 pays.

La prise de conscience que le social ne peut être dissocié de l'environnement grandit et est internationale. La mise en commun des expériences et des pratiques ont permis de mettre au point un appel pour rendre possible une transition juste et solidaire.

Cet appel se décline autour de 6 axes fondamentaux : une transition juste, préventive, incluant les travailleuses et les travailleurs dans les processus de décisions ; porter et diffuser le mot d'ordre d'une maîtrise publique de la production et de toutes les activités

qui ont un impact sur l'environnement ; les changements doivent s'opérer au niveau mondial, avec comme objectif la justice et l'égalité réelle et effective entre les peuples ; les luttes pour la démocratie et les luttes pour le progrès social et environnemental sont intrinsèquement liées et sont portées de front par nombre d'organisations sur tous les continents ; le travail se situe au centre de l'équation de la nécessaire transition écologique et sociale ; si le syndicalisme a une grande responsabilité, il doit trouver des convergences d'actions avec d'autres notamment les ONG et associations pour la préservation de la planète.

La prochaine étape sera la COP26 de Glasgow en novembre 2021.

La CGT y portera fermement ses revendications et travaillera avec les forces qui se reconnaîtront et adhéreront à cet appel à la construction d'un mouvement large et unitaire pour imposer une alternative écologique, sociale et démocratique.



FLASH CADRES



FLASH CADRES

Branche Poste

Privatiser les profits

« Taxer les opérateurs de télécommunications et piocher directement dans le budget de l'Etat, donc des citoyens, pour combler le déficit du service universel de La Poste, mais surtout ne pas toucher aux bénéfices des activités commerciales, notamment Geopost et La Banque Postale (CNP inclus) qu'il faut continuer à développer » c'est, en résumé, la réponse du rapport Launay à la question du financement d'un service public postal de proximité.

Si celui-ci est déficitaire, depuis 2018, M. Launay ne demande pas de comptes sur l'utilisation des excédents du service public avant 2018. Or la réponse est simple les excédents ont servi à développer les services commerciaux !

L'adage est connu et pour M. Launay d'actualité « Il faut nationaliser les pertes et privatiser les profits ». La CGT ne peut valider un rapport que La Poste aurait pu écrire.

Elections sans courrier

Les élections régionales et départementales ont subi un dysfonctionnement majeur. Après la panne des numéros d'urgence d'Orange, la distribution des plis électoraux est, elle aussi, victime de la privatisation des activités postales.

Le gouvernement, en choisissant de faire un appel d'offre pour la distribution des plis électoraux, doit assumer la mise en concurrence et le moins disant social contre le service public qui répond aux besoins de la population.

Il porte donc l'entière responsabilité d'une rupture d'égalité entre les citoyens et ce ne sont pas les postiers ou les collègues d'Adrexo, qui ont fait preuve de professionnalisme au quotidien, qui sont à mettre en cause.

Il est urgent de revenir à un véritable service public de la communication dans lequel tous les personnels auront leur place !

Branche Télécoms

Orange : Félicitations et vieilles dentelles

Dans un 1^{er} temps, de multiples félicitations aux personnels, ces héros pendant la pandémie puis dans un second temps, une négociation salariale qui porte seulement sur le chiffre après la virgule du 1%.

La direction semble ignorer la déception source de colère des près de 15 000 signataires de la pétition proposée par les organisations syndicales, réclamant a minima 3% d'augmentation. Dès lors, comment imaginer qu'une organisation syndicale puisse signer sous ce seuil ? Parce qu'octroyer 25 milliards de dividendes sur les 10 dernières années, soit la totalité des bénéfices et juste un peu plus de 1% d'augmentation aux salariés pour 2021, participerait de la reconnaissance ?

Ainsi l'histoire se réécrit, les bénéfices aux actionnaires et les efforts aux salariés pour « sauver l'entreprise » ! Pas cette fois !

Mobilités volontaires ?

Lors des CSEE de SCE et d'OBS, un projet de « simplification des rattachements » prévoit le transfert de 248 contrats de travail d'Orange SA vers OBS SA, sur le principe du « volontariat »... en ne conservant que le salaire de base et l'ancienneté : jusqu'à 7 500€ par an de perdus en part variable, intéressement, cotisation retraite...! Quel marché de dupes !

Le salarié refuse cette arnaque, car il perdrait, à la fois son poste et son lieu de travail et se retrouverait, de facto, en mobilité forcée. Le tout pendant l'été : bonnes vacances !

La CGT refuse ce retour à la méthode Lombard et demande la ré-internalisation des filiales dans Orange SA, seule solution acceptable, contrairement au *storytelling* de la direction.

Premier rendez-vous pour une Assemblée Générale des salariés, le 6 juillet à Cesson !

Échos

Baisse des pensions

Ne serait-ce pas ce qu'il devrait en coûter selon le patronat ? C'est en tout cas ce que laisse penser cette volonté de négocier en 3 semaines l'avenir de plus de 18 millions de cotisants et 13 millions de retraités, alors même que l'ARGIC-ARRCO fait état d'une absence d'endettement et de réserves solides (environ 9 mois d'allocations d'avance).

La CGT refuse que ces négociations aboutissent à une nouvelle baisse des retraites complémentaires, déjà sensiblement impactées depuis 2019 pour la moitié des retraités.

Pensions actuelles comme futures sont déterminées sur la base d'une même valeur du point, aucune raison d'opposer actifs et retraités comme le font Medef et gouvernement. Bien au contraire !

Conseil d'Etat

1ère victoire !

Le Conseil d'État vient de suspendre la réforme de l'Assurance chômage que le gouvernement voulait mettre en œuvre au 1^{er} juillet. C'est un camouflet pour le gouvernement et pour E. Macron qui n'ont eu de cesse de saccager les droits des chômeurs, traités de fainéants et de tricheurs.

Ce jugement courageux fait apparaître au grand jour la supercherie : la réforme a pour but de faire de violentes économies sur le dos des travailleuses et travailleurs précaires, tout en rendant encore plus malléable et disponible une main-d'œuvre, très jeune, servant d'armée de réserve au patronat.

La CGT se félicite de l'unité syndicale très large et de la très grande convergence avec de nombreuses associations et collectifs.

Après cette première victoire, la mobilisation doit continuer, pour que cette réforme ne voie jamais le jour !

Liberté de la presse et de manifester !

Le nouveau schéma national du maintien de l'ordre (SNMO), publié en septembre 2020, confirmait la volonté du Ministère de l'Intérieur de prolonger une doctrine d'escalade de la violence. Patatras !

Le Conseil d'État vient de le censurer largement, en annulant l'ensemble des dispositions, que la CGT contestait, et qui portait gravement atteinte à la liberté de la presse et à la liberté de manifester.

Une fois de plus, le gouvernement se fait épingler pour non-respect des droits fondamentaux ! Dans la continuité de la censure partielle du Conseil constitutionnel de la loi sécurité globale, la présente décision contre le SNMO constitue indéniablement une belle victoire pour la défense des libertés publiques, auxquelles la CGT est viscéralement attachée.

International

Orange licencie

Après des licenciements en Angleterre et en République Démocratique du Congo, Orange présente un plan de suppression de 15% du personnel en Espagne.

Malgré l'investissement sans faille du personnel d'Orange et des résultats sans précédents, Orange continue sa financiarisation de l'entreprise.

Suite au plan Engage 2025 l'entreprise poursuit sa politique d'externalisation, de sous-traitance et de dumping social au dépend de l'emploi, de l'investissement et du service rendu.

La CGT FAPT soutient les travailleurs d'Orange Espagne et réclame un développement de l'emploi, des droits du travail nouveaux et un développement des investissements pour une qualité de service optimum des moyens de télécommunications pour les populations et notamment en période de crise sanitaire.

La solidarité syndicale internationale est indispensable !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

Protégeons les lanceurs d'alerte

Risques sanitaires, corruption, atteintes à l'environnement, harcèlement... Les lanceurs d'alerte sont devenus indispensables au bon fonctionnement de notre société.

L'Union Européenne a adopté une directive pour améliorer la protection des lanceurs d'alerte qui doit être transposée en droit Français.

Saisissons cette occasion pour en faire une loi ambitieuse. C'est pourquoi l'UGICT-CGT et plus de 20 autres organisations appellent à soutenir 12 propositions. Parmi lesquelles que soit reconnu le rôle des syndicats comme facilitateurs d'alerte, qu'une protection soit accordée, une reconnaissance du droit au secret des sources, un renforcement des sanctions, une prise en charge des difficultés financières, une aide psychologique...

Les lanceurs d'alerte sont des vigies de l'éthique et leur droit d'expression participe à l'enjeu démocratique dans les entreprises.

Luttes

SOS : Sauvons et Organisons notre Santé

Les professionnels de l'hôpital public et des établissements de santé et d'action sociale sont essentiels pour garantir à tous l'accès aux droits sociaux et aux soins. Combien faudra-t-il de crises sanitaires, de professionnels qui jettent leurs blouses, pour que le gouvernement change de politique sociale et de santé et tienne compte des besoins en matière d'emplois, de salaires et d'amélioration des conditions de travail !

Les organisations syndicales médicales et paramédicales AMUF, APH, CGT, CFE-CGC, SUD, le Printemps de la psychiatrie avec la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité et les collectifs inter-blocs et inter-hôpitaux, ont appelé à la mobilisation, le 15 juin dernier, pour exiger l'ouverture de négociations sur l'avenir de l'hôpital public et des établissements de Santé et d'Action Sociale.

Responsable et coupable !

Après plus de 8 ans de procédures judiciaires, l'affaire dite « Ikea » est arrivée à son terme.

Plus d'une dizaine de personnes, directeurs et PDG d'Ikea, fonctionnaires de Police ainsi que l'enseigne Ikea France, ont été condamnés pour recherche d'antécédents judiciaires par des procédés illégaux, surveillance de comptes en banque, enquête sur le train de vie, faux salarié·e·s engagé·e·s par Ikea pour surveiller les salarié·e·s et notamment les syndicalistes.

La condamnation est sans appel : l'enseigne Ikea est reconnue responsable et coupable des faits ! Elle devra payer 1 million d'euros d'amendes et des centaines de milliers d'euros aux parties civiles et la plupart des dirigeant·e·s ont écopé de condamnation de prisons avec sursis avec des amendes allant de 5 000 à 50 000 euros. Justice est faite !

Égalité

Liberté, égalité, droit d'aimer

Parce que les discriminations de toutes sortes ne sont que les instruments au service du système, parce qu'elles ne sont pas une fatalité, la CGT les combat et porte haut et fort ses valeurs de liberté, d'égalité, de tolérance.

Chaque discrimination sera combattue, chaque pas vers l'égalité sera défendu. Une société inclusive, sans rapports de domination, sans distinction liée à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, est possible, soyons convaincus que nous la gagnerons ensemble.

Les marches des fiertés portent ce combat et nous y avons été nombreuses et nombreux le 26 juin dernier.

Soyons fiers d'être tel que nous voulons être, fiers d'aimer qui nous aimons, fiers de défendre le droit de chacun à le faire, fiers de défendre l'égalité des droits et la justice sociale.